



SAS MAILLES - DAVY

SAS capital de 260000.00 E
46 rue Lapeyrade

12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Bureau 05.65.81.22.07 Port PHILIPPE 06.11.68.74.27 md@qbr-md.fr

Fax 05.65.45.56.07

Siret 349 795 476 00010

Ape 512E

C.I. FR 88 349 795 476

Cheptel 12300801

Doit à

EARL LE PIC

LE PIC

151 ROUTE DE BAYOR

46250 MARMINIAC

061

N° Compte	401GLPI01	N° cheptel	46184005
N° Intra	FR72403257538	N° TVA	
Tel	05.65.22.82.35 / 06.99.10.37.06	Fax	05.65.22.82.35

BON D'ACHAT valant FACTURE N° 73332 du 23/02/2026

€

Page : 1 / 1

Désignation	Trav.	Identification	S RP RM RA Date Naiss	Qté	Poids	Cls	Prix unit.	H.T. Euro	TVA
VEAU	5425	FR4637855425	M 25 25 25 26/01/26	1			450,00	450,00	5,5
VEAU	5423	FR4637855423	M 66 66 66 12/01/26	1			350,00	350,00	5,5

Quantité 2 Poids 0,00

Libellé	Base	Taux	TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ACHATS			5,50	800,00	44,00	844,00
FRAIS DE GESTION	1,00	-2,00000	20,00	-2,00	-0,40	-2,40

Total HT	800,00
Total TVA	44,00
Total TTC	844,00 €
Retenues	-2,40 €

Net à payer 841,60 €

Règlement Chèque No : 9042142 (Echéance le 15/03/2026)
CAISSE EPARGNE

Conditions de paiement : Application de la loi en vigueur

Le 18.03.2026

Pour tous renseignements, contactez :
MONSIEUR BOUSCARY BASTIEN
170 AVENUE MARCEL UNAL

82017 MONTAUBAN CEDEX
TEL : 05 34 28 76 52 POSTE :

N'oubliez pas de rappeler ces références :

Règlement n° 139949535 18.03.2026

Sinistre n° 2026508676 002

Souscripteur 41897986C 58862

Vos références LG

EARL LE PIC
REP PAR MR BESSOU LAURENT
151 ROUTE DE BAYOR
LE PIC
46250 MARMINIAC

067

Le décompte de votre règlement est le suivant :

DOMMAGES IMMOBILIERS

772,66

EN REGLEMENT DU CONTENU

Nous vous adressons un virement d'un montant de
sur le compte référencé :

772,66 €

Intitulé : EARL LE PIC

Domiciliation : CRCA GOURDON

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 9000 0XX

BIC : AGRIFRPP812

Nous vous souhaitons bonne réception.

Groupama d'Oc

14, rue Vidailhan CS 93105 31131 BALMA CEDEX - 391 851 557 RCS Toulouse

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'A.C.P.R.- 4 place de Budapest CS 92459

75436 Paris Cedex 09

Le 18.03.2026

Pour tous renseignements, contactez :

MONSIEUR BOUSCARY BASTIEN
170 AVENUE MARCEL UNAL

82017 MONTAUBAN CEDEX
TEL : 05 34 28 76 52 POSTE :

N'oubliez pas de rappeler ces références :

Règlement n° 139949536 18.03.2026

Sinistre n° 2026508676 003

Souscripteur 41897986C 58862

Vos références LG

EARL LE PIC

REP PAR MR BESSOU LAURENT

151 ROUTE DE BAYOR

LE PIC

46250 MARMINIAC

Le décompte de votre règlement est le suivant :

068

DOMMAGES IMMOBILIERS

1.520,00

EN REGLEMENT DE L INDEMNITE DIFFERE

Nous vous adressons un virement d'un montant de
sur le compte référencé :

1.520,00

€

Intitulé : EARL LE PIC

Domiciliation : CRCA GOURDON

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 9000 0XX

BIC : AGRIFRPP812

Nous vous souhaitons bonne réception.

Groupama d'Oc

14, rue Vidailhan CS 93105 31131 BALMA CEDEX - 391 851 557 RCS Toulouse

Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'A.C.P.R. - 4 place de Budapest CS 92459

75436 Paris Cedex 09

Num. Producteur : 841684
Livraison du mois de FEVRIER : 9161 litres

Site Extranet :
www.producteursdelaitsodiaal.fr

Adresse de correspondance :
SODIAAL UNION SUD-OUEST
1 AVENUE FERNAND BELONDRADE
82000 MONTAUBAN
TEL : 04 74 57 55 56

069

* E 000621 /P 001719 /L 000001 58/48
28/02/26 48 817 841684 0253 00040
EARL LE PIC
151 ROUTE DE BAYOR
46250 MARMINIAC

Informations Volume

A produire :

Volume de base contrat coopératif Sodiaal	288 602 L
Mouvements définitifs	0 L
Mouvements en cours de validation	0 L
Volume Développement	0 L
Linéarité (*)	0 L
Mesure fin de Campagne	0 L
Total possible	288 602 L
Volume produit depuis le 01/04/2025	96 399 L
Reste à produire au 28/02/2026	192 203 L

Volume payé en FEVRIER

9 161 L

Vous pouvez réaliser votre auto-diagnostic La Route Du Lait Connectée pour bénéficier des primes Etape RDL à 1,5 Euros/KL ou 3 Euros/KL selon votre étape RDL.
Votre étape actuelle La Route du Lait : 1
Date de votre dernier auto-diagnostic : 18/03/2024
Date à partir de laquelle vous pouvez renouveler votre auto-diagnostic : 01/03/2025

(*) Bilan mesure linéarité 2026
Volume supplémentaire à produire (>8,33% Août à Octobre)
Votre seuil linéarité 8,33% (Août/Sept/Oct) : 24 041 l
Vos volumes livrés Août : 7 593 / Sept : 7 142 / Oct : 8 430
Votre volume supplémentaire : 0 litres

Informations

NOUS VOUS ESPERONS NOMBREUX A VOTRE AG DE SECTION, CE SERA L'OCCASION D'ABORDER TOUS LES SUJETS QUE VOUS SOUHAITEZ SUR LES COMPTES 2025 DU GROUPE ET SUR LES POINTS A VALIDER A L'AG GENERALE DE SODIAAL UNION EN JUIN. SECTION NORD GARONNE: AG LE 8 AVRIL A 9H45 A MONTAUBAN (SALLE DE ST MARTIAL)/SECTION LAAT: AG LE 10 AVRIL A 9H45 A LA SALLE DES FETES DE NOYES(12160) / SECTION ADOUR PYRENEES: AG LE 14 AVRIL A 9H45 A PAU MONTARDON (SALLE DU CA).

Quantités livrées en litres. Type : LAIT DE VACHE											AUTOFACTURATION		Livraisons du mois	
1/11/21	2/12/22	3/13/23	4/14/24	5/15/25	6/16/26	7/17/27	8/18/28	9/19/29	10/20/30	31	En litres	1000 L		
1 070	855	1 027	1 033	1 016	1 047	1 016	1 064		1 033		9 161	9,161		

Résultats d'analyses communiqués par votre laboratoire interprofessionnel : AGROLAB'S 32. Plus d'informations sur www.infolabo.com

Date	MG	MP	Germes	Cellules	Butyriques	Cryoscopie	Lipolyse	Inhibiteurs
02/02	41,40	32,00		387		0,519		
05/02	39,90	31,10	25	233	9200	0,518	1,000	
08/02	39,50	31,20		195		0,518		
11/02	39,40	31,00	30	366	5400	0,516	0,940	
17/02	39,60	30,80		262		0,521		
20/02	38,90	31,40		172		0,518	0,850	
23/02	39,30	30,80	23	282		0,516	1,020	
26/02	38,40	30,60		290		0,515		
Moyenne	39,51	31,09	26 (A)	264 (A)	7048 (C)	0,515 (A)	0,950 (B)	NEG

Composants du prix		Prix conv.	Total
Volume(s) en litres		9 161	9 161
Prix de référence en €/1000 L		415,000	415,000 (3 801,82 €)
MATIERE GRASSE	39,510	+ 4,077	+ 37,35 €
MATIERE PROTEIQUE	31,090	- 5,278	- 48,35 €
GERMES	A		
CELLULES	A		
BUTYRIQUES	C	- 6,000	- 54,97 €
INHIBITEURS			
LIPOLYSE	B	- 3,000	- 27,48 €
Sous total incidences		- 10,201	- 93,45 €
Total		+ 404,799	

Mouvements

Prix unitaire total	Valorisation des apports de lait
+ 404,799	+ 3 708,36

Base taxable	Taux TVA	Montant TVA	Total TTC	Total non taxable	Mt facture producteur
+ 3 708,36 €	5,50 %	+ 203,95 €	+ 3 912,31 €		+ 3 912,31 €

Relevé de compte pour la société	Montant
FACTURE AGROFOURNITURE/SERVICES	-121,32
Total	-121,32

Relevé de compte pour tiers	Quantité	Taux	Montant
COTISATION CNIEL ASSUJETTIE TVA	9,161	-1,113	-10,20
TVA / COTISATION CNIEL	-10,20	0,20	-2,04
COTISATION CNIEL NON ASSUJ TVA	9,161	-0,107	-0,98
CV PROMOTION CRIEL OCCITANIE	9,161	-0,10	-0,92
Total			-14,14

Balance	Montant facture producteur	A déduire société	A déduire tiers	SOLDE A PAYER
	+ 3 912,31 €	-121,32 €	-14,14 €	3 776,85 €



VFAV4965065

216 rue Raymond Losserand
680 PARIS CEDEX 14
Coopérative agricole à capital variable
RCS Paris 351 572 888
N° de siret 35157288800557 Code APE 4633Z
N° TVA intracommunautaire : FR40351572888
Société coopérative agricole agréée sous le numéro HCCA 10968
Adresse facturation : TSA 80108
69425 LYON CEDEX 03

N° Client	Vos réf./No bon de commande
841684 EARL LE PIC	

E 000621 /P 001720 /L 000001 58/48

Adresse siège et de facturation :

EARL LE PIC
151 ROUTE DE BAYOR
46250 MARMINIAC

Adresse de Correspondance :

SODIAL UNION SUD OUEST
1 AVENUE FERNAND BELONDRADE
82000 MONTAUBAN
Tél: 05 63 92 76 10 -

Votre contact : ARTEIL BENOIT

Tél :

Code Produit	Libellé Produit	Unité	Quantité	Prix HT Brut Unitaire	Remise en %	Prix HT Net Unitaire	Montant HT	T V A
400971	Livraison n° 5407397 du 11/02/2026 ESSUIE PIS UNIVERSAL LOT 2BOB	LOT	2,000	37,800		37,800	75,60	2
	PRODUITS D'HYGIENE ET DE SOINS						75,60	
Extrait des conditions générales de vente figurant au verso : • L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement est fixée à 40 euros. • En cas de non-paiement à l'échéance, les pénalités de retard seront calculées, depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif, à un taux correspondant au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne en vigueur à la date de la facture, majoré de sept points. • Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.								

Code	Montant HT	Taux	Montant TVA
2	75,60	20,00	15,12

Mode de règlement
Compensation sur facture lait
Date d'échéance 15/03/2026

Total HT	75,60
Remise globale	0,00
Montant total HT avec remise	75,60
Montant TVA	15,12
Montant Frais	0,00
Total TTC	90,72
Net à Payer (EUR)	90,72



VFAV4965063

216 rue Raymond Losserand
5680 PARIS CEDEX 14
Coopérative agricole à capital variable
RCS Paris 351 572 888
N° de siret 35157288800557 Code APE 4633Z
N° TVA intracommunautaire : FR40351572888
Société coopérative agricole agréée sous le numéro HCCA 10968
Adresse facturation : TSA 80108
69425 LYON CEDEX 03

N° Client	Vos réf./No bon de commande
841684 EARL LE PIC	

E 000621 / P 001721 / L 000001 58/48
Adresse siège et de facturation :

EARL LE PIC
151 ROUTE DE BAYOR
46250 MARMINIAC

Adresse de Correspondance :

SODIAAL UNION SUD OUEST
1 AVENUE FERNAND BELONDRADÉ
82000 MONTAUBAN
Tél: 05 63 92 76 10 -

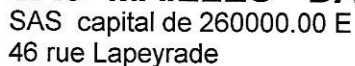
Votre contact : ARTEIL BENOIT
Tél :

Code Produit	Libellé Produit	Unité	Quantité	Prix HT Brut Unitaire	Remise en %	Prix HT Net Unitaire	Montant HT	T V A
020042	Livraison n° 5428116 du 28/02/2026 FRAIS D ANALYSES	U	1,000	25,500		25,500	25,50	2
	Pres Analyses						25,50	
Extrait des conditions générales de vente figurant au verso : • L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement est fixée à 40 euros. • En cas de non-paiement à l'échéance, les pénalités de retard seront calculées, depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif, à un taux correspondant au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne en vigueur à la date de la facture, majoré de sept points. • Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.								

Code	Montant HT	Taux	Montant TVA
2	25,50	20,00	5,10

Mode de règlement
Compensation sur facture lait
Date d'échéance
15/03/2026

Total HT	25,50
Remise globale	0,00
Montant total HT avec remise	25,50
Montant TVA	5,10
Montant Frais	0,00
Total TTC	30,60
Net à Payer (EUR)	30,60



Cheptel 12300801

46250 MARMINIAC

Conditions de paiement : Application de la loi en vigueur



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 26

SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX
TEL 05 53 03 35 00

RÉCEPTION DU PUBLIC

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
AVIS DE DÉGRÈVEMENT



FINANCES PUBLIQUES

SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX
15 RUE 26E RI - CS 61000
24053 PERIGUEUX CEDEX

SD : 86550895728894W

9381-051504-0090-0



**Objet : Dégrèvements de
Taxe foncière consécutifs
à des pertes de récoltes.**

BESSOU FRANCINE
1839 RTE DE BAYOR
46250 MARMINIAC

Nature du sinistre : GRELE
Date du sinistre : 25/06/25

N° de sinistre	TRÉSORERIE	:	SIP SARLAT LA CANEDA
25-PR047	COMMUNE	:	585 VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD
	PROPRIÉTAIRE	:	BESSOU FRANCINE
	N° COMMUNAL	:	585 V00067
	RÉFÉRENCE	:	0283442779
	N° FACTURE	:	2524432795533

RÔLE : 221

ANNÉE : 2025

Le 24/12/2025,

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un dégrèvement pour pertes de récoltes, concernant votre taxe foncière pour l'année 2025, vous a été accordé le 25/06/25 pour un montant de 80 €.

Vous trouverez ci-joint le relevé des parcelles concernées.

Nous vous rappelons que le dégrèvement accordé au bailleur d'un bien rural à la suite de calamités agricoles doit bénéficier au fermier (article L.411-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Ce dégrèvement diminue d'autant le montant de l'impôt figurant sur votre avis de taxe foncière.

Si vous avez déjà payé cet impôt, le dégrèvement vous sera directement remboursé sans démarche de votre part.

DEGREVEMENT D OFFICE DE 40 % POUR DE RECOLTES PREVU A L ARTICLE 1398 DU CGI
SINISTRE DU 25 06 2025 GRELE DECISION DU 4 DECEMBRE 2025

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour délégation du Directeur, le responsable de centre :
GUIGNOT OLIVIER

000026

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que le droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service des finances publiques dont vous dépendez ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

026176

026176